

## Insify lance en France la première assurance multirisque professionnelle au parcours de souscription entièrement guidé par une IA

**Paris - 10 février 2026** - Depuis son arrivée en France fin 2022, Insify s'est imposée comme le néo-assureur des indépendants et des petites entreprises.

Aujourd'hui, Insify franchit une nouvelle étape en mettant l'intelligence artificielle au cœur de l'expérience assurantielle et en dévoilant en France la première assurance multirisque professionnelle dotée d'un parcours de souscription entièrement guidé par l'IA. Une innovation qui marque l'aboutissement de ce chemin parcouru : offrir aux entrepreneurs la possibilité de concevoir et de souscrire une assurance sur mesure, parfaitement adaptée à leur activité et à leur situation, sans expertise préalable en assurance

### **Un pas majeur pour le secteur de l'assurance professionnelle.**

Souscrire une assurance professionnelle en ligne reste souvent complexe : les entrepreneurs ont des besoins spécifiques et peinent à savoir s'ils sont réellement bien couverts.

C'est pour répondre à cette difficulté qu'Insify a créé SmartGuide, la première expérience d'assurance professionnelle au monde entièrement guidée par l'IA. Grâce à ce parcours intelligent, les entrepreneurs français peuvent poser toutes leurs questions en temps réel, comprendre précisément ce qui est couvert (et ce qui ne l'est pas), explorer les options utiles et choisir enfin, en toute confiance, la couverture multirisque la plus adaptée à leur activité. Une fois tout clarifié, la souscription se finalise en un clic.

Le parcours est rapide, transparent et aussi naturel que de parler à un expert qui comprend réellement son métier.

Grâce à cette innovation, un processus traditionnellement complexe devient simple, transparent et véritablement personnalisé. Insify SmartGuide réinvente la relation client et le parcours de souscription pour l'assurance professionnelle : il permet aux entrepreneurs – qui n'ont pas l'expertise en matière d'assurance – de se concentrer sur leur activité, dans un contexte où selon un récent rapport du marché de l'assurance\*, 74% des petites entreprises présentent un risque de sous-assurance, 80% des dirigeants ne savent pas clairement ce que couvre une RC Pro et 70% ont des idées fausses sur ce que couvre la RC (ex. incendie/inondation), ce qui crée un "faux sentiment de sécurité".

### **Une assurance multirisque professionnelle conçue pour les professionnels disposant d'un local**

Avec cette nouvelle offre, Insify met à disposition des activités disposant d'un local (CHR, salons de beauté, commerces divers) une assurance multirisque professionnelle complète, flexible et pensée pour leur réalité opérationnelle.

L'assurance multirisque professionnelle d'Insify propose une protection à 360°, modulable selon la taille de la structure, son activité et son niveau d'exposition.

Elle couvre notamment :

- Les biens professionnels : locaux, stocks alimentaires et boissons.
- Les dommages liés à un sinistre : incendie, dégât des eaux, événements climatiques, vandalisme ou vol.
- La responsabilité civile professionnelle et d'exploitation : pour protéger l'établissement en cas de dommages causés à des clients, fournisseurs ou tiers.
- La perte d'exploitation : pour compenser la baisse ou l'arrêt d'activité après un sinistre couvert et permettre à l'activité de maintenir sa stabilité financière.

Pensée pour être simple à paramétrer, rapide à souscrire et parfaitement adaptée aux contraintes du terrain, cette assurance permet aux professionnels de se protéger efficacement sans s'égarer dans la complexité contractuelle traditionnelle. Grâce à son approche modulaire, chaque entrepreneur peut construire la couverture qui correspond réellement à son local.

Associée à Insify SmartGuide, cette nouvelle multirisque professionnelle marque une avancée décisive : offrir aux activités commerciales disposant d'un local une assurance complète, transparente et conçue pour suivre le rythme soutenu de leur quotidien.

*« Les entrepreneurs affrontent déjà suffisamment d'incertitudes ; comprendre leur assurance ne devrait pas en faire partie », déclare Koen Thijssen, CEO et fondateur d'Insify.*

*« Avec Insify SmartGuide, nous apportons de la simplicité à un processus complexe en offrant un accompagnement en ligne hyper-personnalisé, qui donne aux entrepreneurs la clarté et la confiance nécessaires pour choisir la couverture réellement adaptée à leur situation. Le secteur du CHR, par exemple, évolue dans un environnement où les risques sont nombreux : dégâts matériels, sinistres liés au local, dommages causés à des tiers, incidents survenant en cuisine ou en salle, interruption d'activité. C'est précisément cette complexité que nous voulons transformer en sérénité, afin que chaque entrepreneur puisse se concentrer sur ce qu'il fait de mieux : faire grandir son activité en toute confiance».*

La nouvelle assurance multi-risque pro d'Insify - accompagnée de SmartGuide - sera déployée par étape tout au long du mois de février.

Contactez nous pour un découvrir la solution avec un de nos experts.

### **À propos d'Insify**

Insify est la plateforme d'assurance numérique offrant les meilleurs services de sécurité financière aux indépendants et PME Européennes. Conçue par des entrepreneurs, pour des entrepreneurs, Insify allie une technologie de pointe à un véritable accompagnement humain pour proposer une assurance rapide, simple et équitable, permettant aux entrepreneurs de poursuivre leur activité.

Fin 2025, Insify franchit une étape historique en lançant aux Pays-Bas la première expérience d'assurance professionnelle au monde entièrement pilotée par l'IA. Grâce à son interface SmartGuide, la plateforme transforme un processus complexe en un parcours de souscription fluide, transparent et pédagogique, permettant à chaque entrepreneur de comprendre précisément sa couverture en temps réel.

[\\*www.hiscoxgroup.com/sites/group/files/documents/2025-11/23184%20-%20Protection%20gap%20report.pdf](http://www.hiscoxgroup.com/sites/group/files/documents/2025-11/23184%20-%20Protection%20gap%20report.pdf)

## Insify SmartGuide

Bêta

Bonjour ! Je suis Insify SmartGuide, une IA conçue pour vous aider à composer votre assurance professionnelle. Je suis encore une version pilote (bêta), ce qui signifie que je fais malheureusement encore parfois des erreurs, mais je suis désireux d'apprendre davantage afin d'améliorer mes réponses et votre expérience.

Je peux vous expliquer différents concepts et répondre à vos questions. Je ne suis toutefois pas un conseiller, je ne peux donc pas vous donner de conseils. Mon rôle est de vous aider afin que vous puissiez faire les meilleurs choix vous-même. Comment puis-je vous aider ?

Posez une question.

SmartGuide ne fournit pas de conseils ; vous êtes responsable de vos propres choix. En cas de doute ? Parlez à un conseiller en assurance. Voir les mentions légales.

## Composez votre pack d'assurance

**RC Professionnelle**  
Couvre les dommages causés à autrui

Couverte jusqu'à 100 000 € Franchise 250 €

**RC Exploitation**  
Couvre les dommages causés par des erreurs de

**Multirisque professionnelle**  
Elle protège, en plus de votre RC, les risques comme l'incendie, le vol, les

**Dommages aux biens**  
Couvre les dommages d'incendie, dégâts des ea

**RC Professionnelle**  
Couvre les dommages causés par des erreurs de

**RC Exploitation**  
Couvre les dommages causés à des tiers durant



## Quel votre statut d'occupation ?

Que ce soit dans un local professionnel ou dans votre habitation, si vous avez une pièce dédiée à votre activité, vous êtes :

Calculons la prime pour votre local. Vous pourrez choisir après de la garder ou non sur votre contrat

 Je suis propriétaire

 Je suis copropriétaire

 Je suis locataire (ou occupant à titre gratuit)

 Je suis colocataire


Continuer

## Insify SmartGuide

Bêta

Comment puis je faire baisser le prix ?

Je comprends tout à fait votre souhait de réduire le coût de votre assurance.

Actuellement, vous avez une assurance Multirisque Professionnelle (MRP) qui est une couverture complète pour votre cnèperie. Elle protège vos biens professionnels, votre responsabilité civile et peut inclure des garanties optionnelles.

La principale façon de réduire votre prime serait d'opter uniquement pour une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro). Cependant, cela signifierait que vos biens professionnels, comme votre stock, votre matériel de cuisine et votre mobilier, ne seraient plus couverts en cas de sinistre (incendie, dégâts des eaux, vol, etc.).

Posez une question.

SmartGuide ne fournit pas de conseils ; vous êtes responsable de vos propres choix. En cas de doute ? Parlez à un conseiller en assurance. Voir les mentions légales.

## Composez votre pack d'assurance

**RC Professionnelle**  
Couvre les dommages causés à autrui par vous ou vos produits.

[Repasser à la RC professionnelle seule](#)

**Multirisque professionnelle**  
Elle protège, en plus de votre RC, les locaux et les biens professionnels contre des risques comme l'incendie, le vol, les dégâts des eaux ou les catastrophes naturelles.

[Voir la couverture](#)

Couverte jusqu'à 500 000 € Franchise 350 €

**Dommages aux biens**  
Couvre les dommages d'incendie, dégâts des eaux, bris de glace, vol...

Inclus

**RC Professionnelle**  
Couvre les dommages causés par des erreurs dans les services professionnels.

Inclus

**RC Exploitation**  
Couvre les dommages causés à des tiers durant l'exploitation de l'entreprise.

Inclus

**Perte de produits périssables en atmosphère contrôlée**  
Une panne de frigo ou de four ? Les marchandises contenues à l'intérieur et détériorées sont couvertes grâce à cette opti...

**Perte de produits périssables en atmosphère contrôlée**  
Une panne de frigo ou de four ? Les marchandises contenues à l'intérieur et détériorées sont couvertes grâce à cette opti...

**Multirisque professionnelle**  
Elle protège, en plus de votre RC, les locaux et les biens professionnels contre des risques comme l'incendie, le vol, les dégâts des eaux ou les catastrophes naturelles.

[Voir la couverture](#)

Couverte jusqu'à 500 000 € Franchise 350 €

**Dommages aux biens**  
Couvre les dommages d'incendie, dégâts des eaux, bris de glace, vol...

Inclus

**RC Professionnelle**  
Couvre les dommages causés par des erreurs dans les services professionnels.

Inclus

**RC Exploitation**  
Couvre les dommages causés à des tiers durant l'exploitation de l'entreprise.

Inclus

**Perte de produits périssables en atmosphère contrôlée**  
Une panne de frigo ou de four ? Les marchandises contenues à l'intérieur et détériorées sont couvertes grâce à cette opti...

**Perte d'exploitation et Perte de la valeur vénale**  
Un sinistre vous empêche de poursuivre votre activité ? Cette option couvre la perte de marge brute et la perte de valeur ...

## Insify SmartGuide

Bêta




que se passe-t-il si ma vitrine est cassée ?

Si votre vitrine est cassée, votre assurance Multirisque Professionnelle couvre les dommages matériels causés à la vitrine elle-même.

De plus, si des biens assurés à l'intérieur, comme vos cnèpes ou autres produits, sont endommagés à la suite de ce bris de glace, la perte de ces produits est également couverte par votre contrat. Cette garantie s'applique en cas de bris accidentel.

Cette liste n'est pas exhaustive.




Posez une question.

SmartGuide ne fournit pas de conseils ; vous êtes responsable de vos propres choix. En cas de doute ? Parlez à un conseiller en assurance. Voir les mentions légales.

[Retour aux détails](#)[Votre activité](#)[Créer](#)[Service client](#)Excellent 4.4 sur 5 

## Insify SmartGuide

Bêta

qu'est ce qui n'est pas couvert ?

Votre assurance Multirisque Professionnelle couvre de nombreux risques, mais il est important de connaître ce qui n'est pas inclus. Voici quelques exemples de situations généralement non couvertes par votre contrat :

**Problèmes liés aux équipements :** Les pannes internes de vos appareils (réfrigérateur, four, etc.), la casse accidentelle ou la vétusté de vos machines ne sont pas couvertes. Si une machine neuve tombe en panne, la garantie du fabricant s'applique.

**Produits périssables :** La perte de vos produits due à un défaut d'entretien ou à la péremption n'est pas prise en charge.

**Biens à l'extérieur (terrasse) :** Les dommages

Posez une question...



SmartGuide ne fournit pas de conseils ; vous êtes responsable de vos propres choix. En cas de doute ? Parlez à un conseiller en assurance. Voir les mentions légales.

Cliquez sur un onglet ci-dessous à gauche pour voir vos produits.

**Multirisque professionnelle**

Elle protège, en plus de votre RC, les locaux et les biens professionnels contre des risques comme l'incendie, le vol, les dégâts des eaux ou les catastrophes naturelles.

Couverte jusqu'à **5000000 €** Franchise **350 €**[Voir la couverture](#)**Dommmages aux biens**

Couvre les dommages d'incendie, dégâts des eaux, bris de glace, vol...

Inclus

**RC Professionnelle**

Couvre les dommages causés par des erreurs dans les services professionnels.

Inclus

**RC Exploitation**

Couvre les dommages causés à des tiers durant l'exploitation de l'entreprise.

Inclus

**Perte de produits périssables en atmosphère contrôlée**

Une panne de frigo ou de four ? Les marchandises contenues à l'intérieur et détériorées sont couvertes grâce à cette opti...

**Perte d'exploitation et Perte de la valeur vénale**

Un sinistre vous empêche de poursuivre votre activité ? Cette option couvre la perte de marge brute et la perte de valeur ...





## quel est le délai de remboursement ?

Le délai de remboursement dépend du type de garantie :

**Pour la plupart des garanties** (hors Catastrophes Naturelles, Perte de la Valeur Vénale et Personne clé), l'indemnité vous est versée dans les **30 jours** suivant un accord amiable ou une décision judiciaire exécutoire. Ce délai commence dès que vous avez fourni toutes les justifications nécessaires pour recevoir l'indemnité.

**Pour les Catastrophes Naturelles**, l'assureur dispose d'un mois après la déclaration ou l'arrêté de catastrophe naturelle pour lancer une expertise. Une proposition d'indemnisation est ensuite faite dans le mois suivant la réception du rapport d'expertise

Posez une question..



SmartGuide ne fournit pas de conseils ; vous êtes responsable de vos propres choix. En cas de doute ? Parlez à un conseiller en assurance. [Voir les mentions légales.](#)